MEMOIRE
ET
CONSULTATION,

POUR JEAN-GASPARD VENCE, ci-devant Capitaine de Port à la Grenade, nommé par le Roi Chevalier de Saint-Louis, le 24 Janvier 1780, Appellant d'une Sentence des Juge-Consuls de Paris;

CONTRE le ſieur DORÉ, *Intimé.*



A PARIS,

Chez N. H. NYON, Imprimeur du Parlement, *rue Mignon Saint André-des-Arcs.*

M. DCC. LXXXVII.



MÉMOIRE

ET CONSULTATION,

POUR JEAN-GASPARD VENCE, ci-devant Capitaine de Port à la Grenade, nommé par le Roi Chevalier de Saint-Louis, le 24 Janvier 1780, Appellant d'une Sentence des Juge-Consuls de Paris ;

CONTRE le sieur DORÉ, *Intimé.*

UNE poursuite dont j'ai été l'objet aux Consuls, & que je viens de déférer au Parlement, m'oblige d'occuper mes Conseils d'une question bien singuliere. Suis-je ou ne suis-je pas Chevalier de Saint-Louis ?

Qu'est-ce qui constitue parmi nous le Chevalier de Saint-Louis ? est-ce la Lettre par laquelle le Roi, Grand Maître & Chef Souverain de l'Ordre, déclare à un homme que, pour récompense de ses services, il l'a admis au nombre des Chevaliers ? dans ce cas je suis Chevalier de Saint-Louis, car j'ai cette Lettre ; c'est même le seul bien qui me reste d'un naufrage qui a pensé me coûter la vie, & qui a, pour la seconde fois, englouti tout ce que je possédois.

Est-ce, au contraire, la simple formalité de la réception,

confiée ordinairement par le Roi à un Commiſſaire ? dans ce cas je ne ſuis point Chevalier de Saint-Louis, car le Commiſſaire que le Roi avoit nommé pour me recevoir ne m'a pas reçu.

Enfin, quand même je ne ſerois pas Chevalier de Saint-Louis, pourroit-on me réputer Négociant, moi qui ne fais point de commerce ; & mon Adverſaire, pour un ſimple billet à ordre, a-t-il pu m'aſſigner aux Conſuls, ou auroit-il dû m'aſſigner devant les Tribunaux ordinaires ?

Telles ſont les queſtions ſur leſquelles je demande l'avis de mes conſeils.

Le récit où je vais entrer, aidera à les réſoudre. Mais puiſque le haſard me replace un inſtant ſous les yeux du public, de qui quelques actions utiles à mon pays m'ont autrefois fait connoître, je ne veux pas me borner à expoſer les faits de la Cauſe, je demande qu'il me ſoit encore permis d'y joindre un précis des principaux événemens de ma vie, vie ſinguliere, paſſée dans une alternative continuelle de revers & de bonheur, de fortune & de pauvreté, vie pure & ſans tache, embellie peut-être de quelques inſtans de gloire, & que mes ennemis réuſſiroient cependant à ſouiller de deshonneur, ſi je n'obtenois pas de la juſtice ſuprême du Roi un Tribunal, où toutes les imputations qu'ils oſent me faire ſoient diſcutées, afin que je ſois puni, ſi je ſuis coupable, ou vengé avec éclat de leurs calomnies, ſi, comme je le prétends, je ſuis innocent.

F A I T S.

Je ſuis né à Marſeille en 1747, d'un pere qui avoit été Capitaine de Vaiſſeau dans la Marine Marchande. Après avoir long-tems navigué avec honneur, il s'étoit retiré dans ſa pa-

trie ; il s'y étoit marié ; & se trouvant assez riche pour établir avantageusement ses enfans, il auroit bien voulu nous faire embrasser une profession moins périlleuse que la sienne. Ses efforts furent vains, du moins à mon égard. Les premiers livres qui tomberent dans mes mains, au sortir de l'enfance, déciderent de mon sort. Les vies de Dugué-Trouin, de Jean-Bart, de Duquêne, &c. de ces hommes rares qui, nés comme moi dans l'obscurité, en étoient sortis à force de talent & de courage, avoient enflammé mon imagination ; & lorsque mon pere me consulta sur l'état que je voulois prendre, il eut beau vouloir tourner ma pensée vers tous ceux que sa fortune nous auroit permis d'envisager, je lui répondis que je voulois être Marin comme Jean-Bart & comme Duquêne, & qu'il pouvoit être sûr que je me ferois tuer, ou que je monterois, comme eux, aux premieres dignités de notre Marine.

Cette saillie d'enfant fit sourire mon bon pere. Il étoit bien éloigné de vouloir me contraindre ; mais avant de m'abandonner au parti que je voulois prendre, il arrêta mes regards sur ses inconvéniens. Il me fit sentir que lorsque les hommes dont je lui parlois s'étoient élevés, la constitution des choses étoit différente. La France venoit de créer une Marine ; elle avoit des Vaisseaux & presque point de Capitaines à prendre dans sa noblesse : il fallut bien qu'elle allât en demander au tiers-état, qui étoit alors le seul qui naviguoit : il n'étoit donc pas merveilleux que des hommes, d'un talent aussi distingué que Jean-Bart & Duquêne, eussent pris leur place, lorsqu'elle n'étoit disputée que par des concurrens, la plupart de la même naissance qu'eux. Mais aujourd'hui tout étoit changé. La Noblesse se jettoit en foule dans la Marine, & il devoit me dire que le malheur de manquer de naissance étoit le plus grand

de tous, dans une carriere couverte de Gentilshommes. Que quel que fût mon courage, il ne me falloit pas croire que ce fût une recommandation suffisante; que je trouverois beaucoup d'hommes d'un nom illustre, aussi disposés que moi à se faire tuer pour leur Roi & pour leur Pays; mais que pendant qu'une multitude de voix en crédit feroit valoir leurs moindres actions, on garderoit le silence sur ce que je ferois de plus éclatant; car ne tenant à rien, qui est-ce qui se croiroit obligé de parler pour moi auprès des arbitres des recompenses? Que d'ailleurs rien n'étoit aussi désagréable, au milieu de toute cette Noblesse, que la position d'un Roturier: que si j'étois humble & doux, on me prendroit au mot sur ces qualités sans m'en savoir gré, parce qu'on les regarderoit comme un des devoirs de mon état, & qu'on en abuseroit contre moi; que si je voulois montrer quelque roideur, on m'humilieroit sans cesse. Qu'enfin, ce que je pouvois attendre de plus certain dans cette carriere, dont mes livres m'avoient donné une idée si enivrante, c'étoit d'y être accablé de degoûts à chaque instant de ma vie, & d'y voir presque tous mes services découragés par des passe-droits.

Ces réflexions étoient solides; je n'ai eu dans la suite que trop d'occasions de le sentir: mais la jeunesse sait-elle soumettre ses passions à la raison? J'avois beau n'avoir rien à répondre, je n'en persistai pas moins dans la résolution de n'avoir point d'autre état. Alors mon pere fit comme devroient faire tous les parens, voyant que mon penchant résistoit à tout, il cessa de le combattre. Il m'envoya faire ma premiere campagne sur une barque qui partoit de Bayonne pour Saint-Domingue, & il m'adressa à mon frere aîné, plus âgé que moi d'un grand nombre d'années, & depuis long-tems fixé dans cette Isle, où il

étoit Négociant. C'étoit en 1762 : la France étoit alors engagée dans une guerre désastreuse. Une partie de nos Isles étoit tombée au pouvoir de l'ennemi, un essain de Corsaires bloquoit les autres ; plusieurs vinrent nous assaillir ; & malgré la supériorité de notre marche, nous approcherent assez pour nous envoyer plusieurs bordées. Nous essuyâmes de plus deux tempêtes, qui nous mirent sur le point de périr : ainsi, je vis la mort sous plusieurs faces dans ce voyage ; toutefois elle m'effraya si peu, qu'arrivé à Saint-Domingue, mon premier soin fut de supplier mon frere de me chercher de l'emploi sur quelque Corsaire ; mais pendant qu'il y travailloit, la paix se fit, & je puis me compter parmi ceux qu'elle désola.

Voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour mes projets à Saint-Domingue, je revins dans mon Pays : j'y passai deux ans à apprendre la théorie de l'art auquel j'avois destiné ma vie. En 1766 je fis, sur le Vaisseau du Roi le Protecteur, commandé par feu M. de Broves, cette campagne que les Ordonnances exigent d'un Officier Marchand, pour qu'il puisse être reçu Capitaine de Navire. J'avois fait auparavant, & j'ai fait depuis divers autres voyages sur lesquels je passerai, pour fixer les regards de mes lecteurs, sur un des plus extraordinaires événemens dont ma vie ait été marquée.

C'étoit en 1767. J'avois vingt ans ; je venois d'obtenir la place de second Lieutenant sur le Navire l'Auguste, Capitaine Pascal Antoine. Nous partîmes de Marseille le 7 du mois de Mai, pour aller commercer à la côte d'Angole, dans le Royaume de Congo. Dans les premiers jours de Juillet nous passâmes la Ligne, & au lieu d'aller au Congo par le golfe de Guinée, nous cinglâmes, suivant l'usage de tous les Navigateurs d'alors, à travers l'Océan atlantique, & nous descendîmes jusqu'au

trente-quatrieme degré de latitude méridionale, après quoi nous remontâmes vers la Ligne à l'aide d'un vent de ſud, qui ſouffle conſtamment le long de toute cette partie de la côte d'Afrique. Notre navigation fut heureuſe juſqu'au 14 du mois de Septembre. Ce jour là, vers le coucher du Soleil, nous prîmes la latitude, & nous trouvâmes que nous devions approcher du cap Negre, car il gît par ſeize degrés & demi ſud, & nous étions, nous, par dix-ſept. Cependant, comme nous n'appercevions point encore la terre, le Capitaine ſe décida à laiſſer courir le Vaiſſeau juſques vers huit heures, & à mettre alors le cap au nord à petites voiles. Nous nous mîmes à table avec pleine ſécurité : tout à coup nous recevons une ſecouſſe effroyable, le Navire avoit touché ; nous volons ſur le pont, nous voyons la mer couverte de débris, parmi leſquels nous reconnoiſſons ceux de notre gouvernail ; le Vaiſſeau court encore deux longueurs, & s'abbat preſqu'entierement ſur un banc de ſable.

La mer le battoit avec violence ; ſes lames rouloient juſques ſur le pont ; nous les voyions d'un inſtant à l'autre emporter des pieces de notre Navire, affreux préſage du ſort qui nous attendoit nous-mêmes ! La nuit vint encore, par ſon obſcurité, ajoûter à la triſte réalité de notre deſtinée toutes les terreurs de notre imagination. Il nous reſtoit une chaloupe, nous la mîmes à l'eau ; nous y embarquâmes des armes, des habits, des proviſions, comptant nous en ſervir au point du jour pour gagner la terre ; mais vers minuit une lame effroyable l'enleva & la mit en pieces, & nous reſtâmes ſans aucun eſpoir. Nous attendions le jour avec une impatience mêlée d'horreur ; il vint, & fut moins affreux que nous ne l'avions penſé ; il nous découvrit la terre à moins d'un quart de lieue : mais quoique la

côte fût baſſe, des briſans regnoient tout au long, & la mer y faiſoit un bruit ſi terrible, que nous tremblions d'être mis en pieces avant d'y pouvoir aborder. Cependant l'eau gagnoit de plus en plus notre malheureux Navire; il étoit ouvert de par-tout, notre perte étoit certaine, ſi nous nous obſtinions à y demeurer. Un jeune Mouſſe nommé Martin & moi, nous réſolûmes de donner l'exemple; & s'il falloit périr, de trouver du moins une mort prompte, au lieu d'expirer lentement à travers toutes les angoiſſes de la terreur & du déſeſpoir; nous nous jettâmes enſemble à la mer, & aidés par le vent, nous ſurmontâmes les briſans, & parvînmes heureuſement à la côte. Nous cherchâmes auſſi-tôt les endroits les plus abordables, & nous criâmes à nos compagnons de ſe jetter à la nage de ce côté: tous ceux qui ſavoient nager ſe ſauverent; mais cinq ou ſix malheureux reſterent à bord, d'où nous les voyions tantôt lever les mains au Ciel avec larmes, tantôt les tendre vers nous, en nous appellant à leurs ſecours. La pitié l'emporta ſur nos terreurs; nous voulûmes retourner au Navire, mais le vent nous en repouſſa toujours; & après pluſieurs tentatives, nous fûmes obligés de les abandonner, pour ne pas périr nous-mêmes. Heureuſement, pendant le jour, la mer acheva de mettre le Navire en pieces; chacun de ces malheureux ſe prit à un débris; nous nous jettâmes à la nage pour les aider, &, en les pouſſant devant nous, nous les amenâmes tous à la côte, à l'exception de deux hommes qui, pour s'étourdir ſur leur deſtinée, avoient paſſé à boire toute l'horrible nuit dont nous ſortions, & qui, étendus ſur le pont, la tête troublée, périrent avec le Navire à l'inſtant où il fut briſé.

Nous employâmes le reſte du jour à ramaſſer les débris que les vents pouſſoient ſur la côte; nous retrouvâmes, entr'autres

choſes, quelques fuſils & deux caiſſes pleines de ſabres. Notre Navire étoit chargé d'eau-de-vie & de vin, que nous comptions vendre aux Negres avec qui nous allions commercer. Nous vîmes flotter un grand nombre de futailles à notre portée, nous les amenâmes à terre preſque toutes défoncées; ainſi, nous profitâmes peu de ce qu'elles avoient renfermé; mais les futailles vuides ne laiſſerent pas de nous être utiles, chacun de nous en prit une, & en y entaſſant de l'algue & d'autres herbes, dont le bord de la mer étoit couvert, & que le Soleil ſéchoit en un inſtant, nous en fîmes une eſpece de lit aſſez commode, où nous paſſâmes la premiere nuit.

Le lendemain notre premier ſoin fut de tenir conſeil ſur ce que nous devions faire. Nous étions jettés ſur une plage déſerte, que nul Navire Européen ne fréquente, nous n'avions aucun eſpoir d'en ſortir par ce moyen; il falloit donc nous en tirer de nous-mêmes. Nous étions au dix-ſeptieme degré de latitude ſud, c'eſt-à-dire, placés entre les établiſſemens Hollandois, & ceux de la Couronne de Portugal, mais à des diſtances fort inégales. Nous avions, à vol d'oiſeau, près de 500 lieues à faire pour gagner le cap de Bonne-Eſpérance, & 200 lieues ſeulement pour gagner Saint-Philippe-de-Benguel, dans le Congo, premier établiſſement des Portugais. C'eſt de ce côté que nous réſolumes de diriger notre marche, & il ne fut plus queſtion que d'établir parmi nous, l'ordre qui convenoit le mieux à la miſérable ſituation où nous étions.

Premierement il fut réſolu que nous ſuivrions les bords de la mer ſans ceſſe, tant parce que nous y trouverions toujours de quoi vivre en ramaſſant les déjections des marées, que parce qu'il n'étoit pas impoſſible que quelque navire jetté hors de ſa route par la tempête, paſſât à la vue de la côte & mît fin à nos miſeres.

Il

Il fut résolu ensuite qu'on proportionneroit le chemin aux forces des plus foibles : que si quelques-uns de nous, devenus plus foibles encore par les maux sans nombre qui nous assiégeoient, étoient hors d'état de suivre, on les porteroit une partie du jour, en se relayant l'un l'autre, & en diminuant d'autant les journées : que s'ils tomboient malades, on feroit halte au premier endroit commode; qu'on leur donneroit plusieurs jours pour se rétablir; qu'on ne s'abandonneroit qu'à la derniere extrêmité, & seulement lorsqu'on craindroit que tout autre parti ne devînt funeste, & que l'Equipage tout entier ne fût la victime de cette pitié pour quelques individus.

Traversant une des plus brûlantes régions d'Afrique, il étoit probable que nous rencontrerions des bêtes féroces. Pendant le jour nous croyions avoir médiocrement à les craindre, nous étions soixante-dix. J'ajouterai, avec vérité, que manquant de tout, excepté d'armes, mourant de faim, mourant de soif, & ayant ce courage de nécessité que la nature semble tenir en réserve, même pour les animaux qu'elle a créés d'ailleurs les plus lâches, lorsqu'elle les jette dans une situation approchante du désespoir, nous en vînmes à désirer leur rencontre, comme en d'autres occasions nous l'eussions peut-être redoutée. Mais pendant le jour il y avoit peu d'apparence qu'elles osassent nous attendre, notre nombre faisoit notre sûreté. La seule regle que nous établîmes fut donc de ne nous point débander pour les poursuivre, de rester réunis, & si elles ne fuyoient pas, de marcher vers elles tous ensemble & de tomber dessus le sabre à la main & tous à la fois. Mais la nuit pouvoit exiger d'autres précautions. Nous résolûmes, toutes les fois que nous la passerions dans un bois,

de ne nous livrer au repos qu'après nous être bien retranchés. Si nous étions dans un lieu découvert, notre troupe devoit se coucher à terre dans le plus petit espace possible, pendant que des sentinelles armés veilleroient pour elle, & la feroient mettre debout au moindre bruit. J'ajouterai encore sur cet article, & pour n'y pas revenir, que jamais les précautions dont je viens de parler ne furent négligées. Heureusement elles se trouverent superflues; la nuit les bêtes féroces ne nous donnerent aucune alarme, & le jour nous ne vîmes rien, excepté quelques Léopards que notre nombre rendoit peu curieux de nous approcher, & qui ne manquerent jamais de prendre la fuite au premier pas que nous fîmes de leur côté.

Après avoir ainsi réglé l'ordre de notre marche nous nous mîmes en chemin; ce qui nous faisoit le plus souffrir depuis notre naufrage, c'étoit le manque d'eau douce, nous étions à l'eau-de-vie pour toute boisson. Les cartes marquoient une riviere à trois lieues nord de ce point de la côte; mais nous eûmes la douleur de voir que c'étoit une rêverie de Géographe, ce ne fut qu'après plusieurs jours que nous rencontrâmes, non pas une riviere, mais une espece de lac, non loin duquel étoit un grand bois. Sa rive étoit semée de pourpié & d'oseille; nous trouvâmes en outre sur le bord de la mer, qui n'en étoit qu'à un quart de lieue, un rocher couvert d'huitres, & dans le bois une sorte de pomme d'un goût assez agréable: là nous nous délassâmes de nos fatigues pendant plusieurs jours, & nous en partîmes bien rétablis & chargés de provisions.

Tant qu'il nous fut possible de suivre les bords de la mer, ils nous nourrirent comme nous l'avions prévu, mais tout-à-coup la côte se hérissa de montagnes inaccessibles. Alors nous

nous fûmes forcés de faire un long détour, & notre ſituation devint affreuſe. Nous nous trouvâmes jettés dans un deſert de ſable, ſans arbres & ſans eau, ſolitude immenſe, horrible, où rien ne repoſoit les yeux; que nous parcourions des jours entiers ſans avoir rien apperçu, hors quelques brins d'herbe qui y perçoient de loin en loin & ſe fanoient en naiſſant. Là, tout ce qu'il y avoit parmi nous de plus foible périt. Quinze ou vingt de nos malheureux compagnons tomberent à la fois accablés par le beſoin & la laſſitude, & nous, rendus féroces par la néceſſité, au lieu d'uſer, à les traîner avec nous, ce qui nous reſtoit de forces, nous les abandonnâmes au plus vîte pour ne pas partager leur ſort.

Nous reſtâmes trois jours dans ce deſert ſans trouver ni vivres ni eau; le quatrieme les montagnes qui nous ſéparoient de la mer, s'abaiſſerent & firent place à une plaine couverte de bois. Nous vîmes de la fumée s'élever par deſſus les arbres, ſigne indubitable qu'ils recéloient quelque habitation. Toutes les relations s'accordoient à dire les peuples de cette côte antropophages: dans toute autre ſituation nous aurions fui leur rencontre; mais quelque terreur qu'ils nous inſpiraſſent, la faim étoit encore plus horrible, elle alloit trancher nos jours & leur cruauté nous feroit peut-être grace. Nous réſolumes d'aller implorer leur ſecours dans leur demeure. A l'inſtant où nous allions pénétrer dans le bois, voilà trois ou quatre cent Negres qui en ſortent tout-à-coup l'arc & la fléche à la main; ils firent halte à cent pas de nous, nous les imitâmes, & pendant que nous nous tenions immobiles & les armes baſſes, un des nôtres s'avança pour leur parler; il ne ſçavoit pas leur langue, mais il en eſt une que tous les hommes entendent, celle des cris & des geſtes, ce fut celle qu'il

employa. Il se mit à pousser des cris lamentables, il montra l'horrible maigreur de son corps, il tendit les mains vers le Soleil, il indiqua par ses doigts, que cet astre s'étoit levé & & couché quatre fois, sans que notre bouche eût reçu de nourriture, & trouvant sous ses pieds de la fiente de vache, il leur fit entendre, à force de signes, que c'étoit des animaux dont venoit cette fiente que ses compagnons auroient besoin.

Nous fûmes bien-tôt certains d'avoir été entendus. Un d'entr'eux, distingué des autres par son pagne & que nous prîmes pour un chef, nous fit signe de reprendre le chemin par lequel nous étions venus, après quoi il disparut avec toute sa troupe, à l'exception d'une quinzaine de Negres qu'il nous laissa comme une sorte de gage de son retour. Nous obéîmes à son signe que nous avions très-bien compris ; mais n'étant pas encore sans méfiance, nous entrelassâmes ces Negres parmi nous, de maniere que si ceux qui avoient disparu nous vouloient dresser une embuscade, il leur fallût venir nous combattre corps à corps, & qu'ils ne pussent pas nous lancer leurs flêches sans risquer de tuer les leurs au lieu de nous.

Arrivés au bord de la mer, nous vîmes reparoître la même bande par un autre chemin & en poussant de grands cris. Pour cette fois notre mort nous parut certaine, & nous ne songeâmes plus qu'à la leur faire acheter cherement. Mais ces cris, qui nous avoient allarmés, étoient des cris de joie & un avertissement qu'ils nous donnoient à leur maniere, que nous allions être secourus. Quand ils furent à quelque distance de nous, ils s'accroupirent tous sur le sable, & nous en vîmes paroître une autre troupe qui nous amenoit deux bœufs. On peut juger de notre joie. Nous nous mêlâmes alors sans précaution parmi eux; nous leur fîmes entendre, en les embras-

fant & les careffant, qu'il nous faudroit encore du bois & du feu. Auffi-tôt en voilà une troupe qui fe détache & va querir des branches d'arbre; d'autres courent à leurs habitations & en rapportent des tifons. En quelques inftans, ils eurent allumé un grand feu. Nous avions, en attendant, égorgé & écorché ces bœufs. Nous en mîmes rotir des quartiers, mais nous n'eûmes pas la patience d'attendre qu'ils fuffent cuits, à peine eurent-ils fenti le feu, que nous en découpâmes de grandes tranches à coup de fabre, & les dévorâmes avec une avidité qui fembloit émerveiller ces pauvres Negres.

Jugeant, par cette voracité, de l'excès de nos befoins, ils nous firent entendre, que le Soleil alloit fe coucher, qu'ils alloient auffi fe coucher comme lui; mais que quand il fe leveroit, ce qu'ils indiquerent en montrant le côté du ciel oppofé à l'Occident, nous n'avions qu'à nous tenir à la même place, & qu'ils nous ameneroient d'autres bœufs. Mais nous n'eûmes garde de les attendre, depuis que notre faim étoit affouvie, toutes nos frayeurs nous avoient repris. Il n'étoit pas impoffible, nous difions nous, qu'une troupe d'inconnus bien armés en eût impofé à des Sauvages, peut-être avions-nous dû leur fecours, moins à leur humanité qu'à leur craintive perfidie; peut-être ne nous avoient-ils fi bien traités que pour endormir notre défiance, & reviendroient-ils le lendemain en affez grand nombre pour nous accabler? En fupputant nos journées de marche, nous ne devions pas être loin des établiffemens Portugais: ce qui nous reftoit de nos bœufs, joint aux poiffons que nous fourniffoient les marées, & aux fruits des bois dont le pays étoit couvert fort au loin, nous fuffiroit fans doute pour nous y rendre: pourquoi donc attendre ces Negres lorfque nous pouvions nous paffer d'eux? Ces

raiſons nous déciderent, nous fîmes rôtir juſqu'au dernier morceau de leurs viandes, & les ayant réparties dans toute la troupe, nous nous remîmes en marche, quelques heures avant celle qu'ils avoient fixée pour leur retour.

Ce parti étoit ſage. Cependant aujourd'hui, que je ſuis de ſang froid, je dois dire que ſi l'excès de nos miſeres rendoit tant de méfiance excuſable, rien dans l'air ni dans les manieres de ce bon peuple n'étoit fait pour l'autoriſer. Ils étoient venus à nous tout armés & dans une attitude menaçante: mais il n'y avoit rien d'ennemi dans leurs vues; c'étoit ſeulement une précaution indiquée par la nature, à l'aſpect d'une troupe d'inconnus armés dont on ſe voit aſſailli tout-à-coup, ſans en connoître les intentions, & à qui l'on veut montrer qu'on eſt en état de ſe défendre. Non-ſeulement ils ne tirerent point ſur nous; mais quand ils furent certains, par notre humble démarche, que nous étions dans la derniere détreſſe, & qu'au lieu de ſonger à leur nuire, c'étoient leurs ſecours que nous implorions, à l'inſtant toute leur défiance diſparut: nous ne vîmes plus en eux que cet inſtinct de bienveillance que la nature a donné à chaque être pour les êtres qui lui reſſemblent, & cette pitié pour l'infortune, qui eſt la premiere & la plus puiſſante vertu de l'homme, tant que ſes paſſions ne l'ont pas perverti. En raſſemblant divers indices, aujourd'hui preſqu'effacés de ma mémoire, mais qui alors me frapperent vivement, je crois pouvoir en conclure que ces bons Negres n'avoient jamais eu de communication avec aucune nation d'Europe, & que nous étions les premiers Blancs qu'ils voyoient. J'en juge par l'étonnement que notre couleur ſembloit leur cauſer, quoique fort altérée par nos ſouffrances & par l'action continuelle du ſoleil. Quand ils ſe furent un peu

familiarisés avec nous, ils paſſoient & repaſſoient la main ſur notre corps, pour voir ſi cette couleur étoit naturelle. Ils ne paroiſſoient pas moins étonnés de la forme de nos cheveux; nos ſabres, nos fuſils les émerveilloient, & il en étoit de même de nos habits, quoique réduits en lambeaux. Quant à eux, tout leur vêtement étoit une peau de léopard, d'once ou de panthere, qui leur couvroit la ceinture; les plus apparens avoient encore des colliers d'os de poiſſon, & ſur la tête, un diadême de dents longues & aiguës, que nous crûmes être celles d'un ſanglier. Comme ils étoient au nombre de quatre cens lorſque nous les découvrîmes, il eſt clair qu'ils vivent en corps de peuple; nous crûmes même démêler parmi eux quelques marques de ſubordination & d'empire : mais en traverſant leur pays, nous ne vîmes aucune trace d'agriculture; peut-être ſont-ils encore dans cet état où étoient les premiers hommes, vivant des fruits ſpontanés de la terre & du lait & de la chair de leurs troupeaux.

Je remarque, avec un cœur ſenſible aux ſoins de la Providence, que la rencontre de ces bons Negres, fut le terme de nos plus grandes miſeres. Nous eûmes encore depuis à ſouffrir de la ſoif, & des fatigues de notre marche; mais du moins nous ne fûmes jamais en danger de mourir de faim. Nous tombâmes de nouveau dans quelques peuplades de Negres, mais toutes foibles & peu nombreuſes : les uns déſertoient leurs cabanes en nous voyant paroître, nous lançoient de loin quelques fleches, & diſparoiſſoient en pouſſant des hurlemens; d'autres nous reçurent avec amitié, & partagerent avec nous leur ſubſiſtance. Enfin un matin, étant au milieu d'un déſert de ſable, nous apperçûmes de loin un homme à cheval; nous courûmes à lui avec des cris d'allégreſſe; mais

nous le vîmes plus tenté de s'enfuir que de s'approcher, & notre aſpect pouvoit juſtifier ſa terreur. Il y avoit alors près de quatre mois que nous étions en marche : nous étions abſolument nus ; nos cheveux étoient ſales, mêlés d'une maniere horrible ; une barbe hideuſe hériſſoit nos viſages ; le ſoleil avoit noirci notre peau, & les inſectes l'avoient couverte d'ulceres ; nous reſſemblions plus à une troupe de monſtres à face humaine, qu'à de malheureux Européens naufragés. Voyant cet homme prêt à s'enfuir, nous ſentîmes qu'il falloit imiter avec lui ce que nous avions fait envers nos premiers Sauvages ; nous nous jettâmes tous à genoux, en pouſſant des cris lamentables. Un de nous ſavoit l'eſpagnol : nous le détachâmes ; il s'avança ſeul & ſans armes ; & quand il fut à portée de ſe faire entendre, il s'arrêta & lui cria, en peu de paroles, le malheur qui nous étoit arrivé. Alors cet homme vint à nous ; c'étoit un ancien marin portugais qui avoit navigué en Provence, & fait même quelque ſéjour à Marſeille. Il nous apprit que ſon habitation étoit à peu de diſtance, ſur une montagne appellée, ſi je ne me trompe, *El Sombrero*, & il ſe mit à notre tête pour nous y conduire.

L'habitation étoit peu de choſe ; mais la charité du poſſeſſeur étoit immenſe ; tous ſes vivres, toutes ſes proviſions furent pour nous ; tout ce qu'il avoit dans ſa baſſe-cour fut égorgé ; ſes eſclaves & lui étuverent nos plaies ; les plus malades d'entre nous furent mis dans ſes lits ; il nous donna tout ce qu'il avoit de linge, & le lendemain il nous conduiſit lui-même à Saint-Philippe de Benguel, dont nous étions encore à neuf lieues. Le Gouverneur, averti par lui de notre déſaſtre, manda le Capitaine pour en faire le rapport. Auſſi-tôt tous les ſecours de la Colonie nous furent prodigués ; les autres Officiers

ciers & moi nous fûmes logés chacun chez un Négociant, à qui il étoit ordonné de nous pourvoir abondamment de tout. Les mêmes ordres furent donnés pour le reste de l'équipage, & ils étoient bien inutiles; c'étoit à qui nous auroit. L'excès & la longueur de notre infortune, le courage que nous y avions montré, cet intérêt qui s'attache aux hommes qui ont éprouvé des aventures extraordinaires, tout attendrissoit pour nous le cœur de ce peuple, & nous rendoit à ses yeux des êtres presque sacrés.

Lorsque le repos & les soins nous eurent un peu rétablis, nous suppliâmes le Gouverneur de nous donner les moyens de retourner dans notre patrie; il nous dit qu'il comptoit nous procurer un passage au Brésil, & de-là à Lisbonne, sur des vaisseaux de la Compagnie portugaise qui arriveroient dans quelques mois; mais que si nous aimions mieux ne pas les attendre, il nous fourniroit un bâtiment avec lequel nous pourrions gagner la côte d'Angole, d'où il nous seroit facile de revenir en France sur des navires de notre propre nation. Nous préférâmes en effet ce dernierparti. Le bâtiment se trouva prêt en quelques semaines; on le munit de toutes sortes de provisions. Ce bon peuple nous vit partir avec regret: pour moi, que mon hôte avoit traité avec une tendresse particuliere; je me séparai de lui en fondant en larmes, & comme on se sépare d'un pere. Aujourd'hui, que vingt ans se sont écoulés, mon cœur se retrace encore avec délices la touchante bonté du sien, heureux, si ce sentiment n'étoit pas condamné à rester sans cesse stérile, & s'il m'étoit un jour donné de rendre, à quelqu'un de ses compatriotes dans l'infortune, une partie des tendres soins qu'il me prodigua.

Au bout de deux jours de navigation nous fîmes rencontre

d'un Senault de Bordeaux, nommé la Revanche, Capitaine Louis Décour; il nous prit tous à son bord, & amena notre petit bâtiment à la remorque jusqu'à Saint-Jean-de-Loango, autre Colonie Portugaise, où nous le consignâmes au Gouverneur. De là la Revanche nous conduisit à Cabinde, sur la côte d'Angole. Nous y trouvâmes plus de vingt navires françois, dont chacun se fit une fête de se charger d'un ou deux de nous. Je m'embarquai sur le navire l'Elisabeth, du Havre, Capitaine d'Estrées. Il sembloit que ma santé fût destinée à avoir le même terme que mes souffrances; elle avoit résisté aux horreurs réunies de la faim & du désespoir, à peine fus-je sur un bon navire, où je n'avois rien à faire qu'à prendre bien soin de moi, que me voilà attaqué d'un scorbut terrible. Le Capitaine me jetta à la Guadeloupe presque mourant: j'y passai trois mois sans pouvoir me remettre; enfin ayant repris un peu de force, j'en profitai pour me traîner à un bâtiment qui partoit pour Marseille, où j'arrivai dans un état qui me rendoit presque méconnoissable à l'œil même de mon pere.

Il semble qu'après avoir repris ma santé, passer dans le sein de mon pays & de ma famille le reste d'une vie éprouvée par tant d'infortunes, devoit être désormais ma seule ambition; c'étoit du moins l'avis de mon pere, & il n'oublia rien pour que ce fût aussi le mien. Mais le repos m'importunoit; accoutumé à l'activité, cette espece d'intérêt qui accompagne la vie d'un navigateur, & qui naît d'un mêlange continuel d'espérances & d'inquiétudes, étoit devenu un besoin invincible pour mon ame; je sentois que j'aurois mille fois mieux aimé perdre la vie, que d'en traîner le cours à travers cette insipide & insupportable monotonie des habitudes d'un Citadin. Je sollicitai donc de l'emploi sur le premier bâtiment qui par-

toit pour nos Colonies ; & c'eſt dans des navigations de cette eſpece que je paſſai tout le tems qui ſépare l'année 1767 de l'année 1776.

Alors commença la révolution d'Amérique. J'étois à la Martinique : je réſolus d'offrir mes ſervices au Congrès ; & puiſque mon pays étoit en paix, d'apprendre à lui devenir utile, en ſervant la noble cauſe d'une Nation naiſſante qui combattoit pour ſa liberté. Mais que feroit le Congrès de l'épée d'un particulier ? Je voulois pouvoir lui préſenter au moins un navire. Voici comment j'exécutai mon projet.

Tout le monde connoît de nom les Flibuſtiers. On ſait les prodigieux exploits qu'ils firent dans nos Colonies & contre l'Eſpagne dans le cours du ſiecle dernier. Depuis que cette Puiſſance eſt gouvernée par une Branche de la Maiſon de France, & que nous n'avons plus de guerre contr'elle, cette intrépide Milice a preſque diſparu ; mais ſon eſprit ſubſiſte encore dans nos Iſles : on le retrouve ſur-tout dans une claſſe de gens de mer, à qui, par cette raiſon & à cauſe de la vie qu'ils menent, on a conſervé le nom de Flibuſtiers. Ce ſont preſque tous des matelots qui déſertent des navires marchands, & qui, ſous le premier Chef qui veut s'en ſervir, font le cabotage des Iſles, & vont même commercer en contrebande ſur le continent. Ils ſont toujours bien armés, & s'accoutumant au feu par des combats continuels contre les Gardes-Côtes, la paix qui amollit tout le reſte, les aguerrit ; & lorſqu'une rupture ſurvient, c'eſt le meilleur équipage qu'un Armateur de Corſaire puiſſe employer. Le Capitaine qui veut enrôler des Flibuſtiers, commence par équiper un Navire, il prend enſuite ſon expédition au Bureau des Claſſes, & lui préſente le rôle de ſon équipage ſur lequel il fait mettre le nombre

d'hommes qu'il veut. Il fait battre le tambour dans la ville ; on annonce que c'eſt un tel Corſaire, commandé par un tel, qui va partir : c'eſt ſur la réputation du Capitaine que les Flibuſtiers s'empreſſent, plus ou moins, de ſe préſenter. Quelques fois, par un tour d'eſprit qui eſt leur eſt particulier, ils laiſſent appareiller le navire avec ſes ſeuls Officiers : il paſſe un jour ou deux à louvoyer à la vue de l'Iſle, alors vous voyez tout-à-coup un eſſain de Flibuſtiers ſe jetter dans des pirogues & courir à bord ; le Capitaine n'a plus que l'embarras du choix ; mais comme il ſeroit délicat à faire, & très-dangereux de mécontenter ceux qu'on rejetteroit, on les fait tirer tous au ſort pour ſavoir ceux qui doivent reſter & ceux qui retourneront à terre. Quand le Capitaine a ceux qu'il lui faut, il prend leur nom, le couche ſur ſes regiſtres & en envoye un double au Commiſſaire des Claſſes pour le mettre ſur le rôle. Voilà comment on fait ſon équipage, & comment je fis le mien, après m'être d'abord pourvu d'un petit navire.

Alors j'offris mes ſervices au Congrès, & en ayant obtenu une Commiſſion, je me mis à courir ſur les ſujets du Roi d'Angleterre. Je fis un grand nombre de Priſes, avant qu'on ſe doutât en Europe qu'il y eût des Corſaires Américains ; mais comme les Anglois l'apprirent bientôt à leurs dépens, ils armerent avec ſoin tous les navires qu'ils expédioient dans leurs Colonies ; & c'eſt alors qu'il y eut vraiment quelque gloire à s'en emparer. Mon bâtiment étant toujours moindre que celui que j'attaquois, & mon artillerie fort inférieure, tant par le nombre & le calibre des pieces, que par le ſavoir faire des Canonniers ; je ne pouvois pas prêter long-tems le côté aux ennemis, ma ſeule reſſource étoit dans l'abordage. Je ſuivois en cela l'exemple des anciens Flibuſtiers. On ſait

qu'ils alloient droit à tout bâtiment qui se présentoit sans en examiner la portée, & que courant à l'instant à l'abordage, ils se sont mille fois emparé d'un vaisseau de guerre avec un bâtiment si petit, qu'on auroit pû le prendre pour la chaloupe de ce navire qu'ils enlevoient. C'est aussi de cette maniere que j'attaquois; mais comme il seroit trop long de rapporter ici trente ou quarante actions soutenues avec gloire & presque toutes couronnées par le succès, c'est seulement sur une des plus importantes prises que j'aie faites, que j'arrêterai les regards de mes lecteurs.

Au mois de Mai 1777, j'avois mis en mer avec un Corsaire nommé le Tigre, portant quatorze canons de six livres de balle, n'ayant qu'un mât & une voile demi-latine, mais monté par cent vingt hommes, suivant l'usage des Flibustiers de surcharger d'équipage leurs plus minces bâtimens. Je croisois depuis deux jours à la latitude d'Antigue, lorsque je vis un gros vaisseau venir à moi vent-arriere, avec sa flamme en tête du mât. Méprisant ma petitesse, il se mit à me canonner; & moi bien résolu de l'en faire repentir, je mis mes voiles au plus près, le cap au Sud, pour tâcher de lui gagner le vent. Quand je l'eus dépassé & que je vis son travers, je reconnus que c'étoit un navire marchand, très-fort & très-bien armé. Cependant nous allions toujours, moi tâchant d'avoir le vent, & lui se rangeant sur moi, & me lâchant toujours quelque canonnade. Pendant tout ce tems je me disposois à l'abordage. Quand tout fut prêt, je montai sur le pont, & je dis pour toute harangue à mon Equipage, en lui montrant le vaisseau: *Garçons, voilà du butin.* Aussi-tôt il part un cri de *Vive le Roi; mon Capitaine, à bord, à bord.* J'arrive sur le navire, je lui tire un coup de canon à boulet, & j'arbore

mon Pavillon Américain : point de réponſe. Je lui en tire pluſieurs autres : Rien. Pour lors j'amene le Pavillon Américain pour arborer le Pavillon rouge, qui eſt le Pavillon ſans quartier. Je lui tire encore deux coups de canon ; toujours rien. Je fais allumer la *Potiche*, c'eſt-à-dire un grand pot de terre du poids d'environ cent cinquante livres, plein de grenades & d'autres artifices, & environné d'une cinquantaine de mêches. Je fais monter tout mon Equipage ſur le beaupré, chaque homme ayant un piſtolet à la main, un autre à la ceinture, & un poignard entre les dents. Pendant que je dépaſſois le navire pour revenir au vent & lui mettre mon beaupré entre ſon grand mât & ſon artimon, je fus forcé de lui préſenter un inſtant le travers, & il en profita pour me lâcher toute ſa bordée, qui heureuſement ne me fit aucun mal. Alors je fis jetter à la fois le grapin & la potiche qui fit un ravage effroyable, & nous trouvant bord à bord, nous nous élançames ſur ce navire avec tant de fureur, qu'en un quart-d'heure, de quatre-vingt hommes d'équipage qu'il avoit, il n'en échappa que ſept ; tout le reſte fut poignardé. C'eſt ainſi que je devins maître d'un vaiſſeau de vingt quatre canons en batterie, portant une cargaiſon de de près de cinq cent mille francs, & qui comptoit tellement ſur ſa force, qu'il étoit parti de Plimouth ſans en avoir fait aſſurer un ſol.

Quand la guerre éclatta entre la France & l'Angleterre, je me hâtai de reprendre le Pavillon de mon Roi, heureux d'avoir contribué à former des hommes qui pouvoient être utiles à ſon ſervice, & mourir avec honneur pour lui. J'étois à Saint-Pierre avec mon Corſaire & mes Flibuſtiers, lorſque M. le Marquis de Boui... projetta l'expédition de la

Dominique. Un ſoir M. F. . . . . . , Capitaine de Corſaire comme moi, vint me trouver de la part de ce Général, pour me dire qu'il déſiroit que mes Flibuſtiers & moi nous allaſſions enlever le fort de Cachacrou, & que lui, F. . . . . , marcheroit à notre tête. Je répondis à M. F. . . . . que mes Flibuſtiers appartenoient au Roi, & que le Général en pouvoit diſpoſer, mais que, quant à moi, je n'avois que faire dans cette expédition, ſi on la faiſoit de cette maniere. M. F. . . . . . s'en alla avec cette réponſe. Peu de tems après M. de Bou. . . m'envoya chercher; il me demanda pourquoi je ne voulois pas être des leurs? *C'eſt, mon Général*, répondis-je, *que ſi je vais avec mes compagnons, il me ſemble que c'eſt à moi de les commander, & non à M. F...... qui n'a rien de commun avec eux: s'il y a un coup de fuſil à gagner, je ſuis bien aiſe qu'il ſoit pour moi; mais quand je l'aurai reçu en enlevant le fort, je ne veux pas qu'on en mette l'honneur ſur le compte d'un autre.* M. de Bou... eut la bonté de trouver ma réponſe raiſonnable; il me dit que j'irois ſeul avec mes gens, de les préparer à partir, & d'être prêt le lendemain matin à quatre heures. Alors j'allai en ramaſſer le plus qu'il me fut poſſible: j'ignore ce qu'eût fait le nom d'un autre, mais enfin plus de quatre cens Flibuſtiers s'enrôlerent ſur le mien. C'eſt que j'avois pour eux l'extrême mérite de prodiguer mon bien autant que ma vie; ils ſavoient que l'argent ne m'étoit rien, que tant qu'il reſtoit quelque choſe dans ma bourſe, on ne pouvoit pas tenir pour vuide celle de mes compagnons: d'ailleurs, j'aimois à les louer, à les faire valoir, à les ſervir dans leurs peines & dans leurs querelles. C'eſt ainſi qu'il faut vivre avec eux pour tirer parti de leurs qualités. Je puis dire avec vérité que cette conduite m'avoit ſi bien réuſſi, qu'il n'y en

avoit pas un ſeul qui ne m'eût ſuivi juſqu'au bout du monde, & qui n'eût donné ſon ſang pour moi.

Les troupes qui devoient nous ſeconder dans l'expédition, avoient ordre d'arriver dans la nuit pour être embarquées; un retard imprévu les en empêcha, & l'embarquement, qui devoit ſe faire au point du jour, fut remis à l'après-midi: alors les Flibuſtiers, toujours preſſés d'abuſer de la vie, tant qu'ils ne combattent pas, ſe mirent à danſer, au ſon du tambour, auſſi parés & auſſi inſoucians, que s'ils fuſſent allés à des nôces; ils faiſoient porter des barriques de vin dans les rues, ils forçoient tous les paſſans d'y boire, &c. C'eſt ainſi qu'ils paſſerent toute leur matinée; enfin à quatre heures nous fûmes embarqués avec M. Roque, Officier d'Artillerie, & vingt Soldats, pour garder le fort, ſi nous avions le bonheur de l'enlever; deux heures après nous fimes route, eſcortés par la frégate la *Diligente*, & nous prîmes terre au point du jour. Nous partîmes tout de ſuite pour tâcher de ſurprendre le fort: on nous découvrit en paſſant près de la preſqu'île (1), & on nous tira quelques coups de canon; mais ils ne firent que preſſer notre marche, & comme le fort étoit mal gardé, nous l'enlevâmes ſans beaucoup de peine, & preſque ſans enſanglanter notre victoire; il n'en coûta la vie qu'à deux Anglois.

M. Roque & ſes vingt Soldats s'étant emparés des canons, ſe mirent en un inſtant en état de défenſe. Pour nous, qui ne faiſions plus rien là, après avoir crié aux bateaux, qui nous avoient amenés, que le fort étoit pris, & qu'ils en avertiſſent

(1) Le fort de Cachacrou eſt ſitué ſur un petit morne; avant d'arriver à ce morne, il faut paſſer ſur une langue de terre qui s'avance dans la mer, & qui, par cette raiſon, ſe nomme la preſqu'île.

le

le Général, nous defcendîmes en courant jufqu'à l'ance la Souffriere, &, y ayant trouvé des pirogues, nous allâmes joindre M. de Bou..., qui tenoit la mer avec fa petite flotte, pour foutenir, s'il le falloit, fon débarquement; il fe fit à la pointe Saint-Michel, & fut fuivi de la capitulation de l'île.

Il étoit nuit quand tout cela fut fait. On pouvoit craindre, avec quelque apparence de raifon, que mes Flibuftiers ne fiffent quelque ravage. Nuls Soldats ne valent mieux dans l'action, mais nuls Soldats ne font plus difficiles à contenir quand elle eft paffée; il faut du tems pour les ramener à des idées d'ordre & de modération, & lorfqu'ils fe trouvent dans un pays de conquête, il ne faut pas s'attendre, le foir du jour qu'ils l'ont faite, qu'ils ayent un refpect bien profond pour les propriétés de gens qu'ils étoient autorifés le matin à traiter en ennemis. M. de Bou..., qui les connoiffoit, & dont ce ravage auroit empoifonné la gloire, me pria inftamment de tâcher de les contenir; je promis d'y faire mon poffible. J'eus recours à un expédient qui ne manque jamais fon effet; ce fut de les dégoûter du pillage, en leur achetant, de ma propre bourfe, tout ce que leurs rapines auroient pû leur procurer. Les ayant mis tous en quartier dans un lieu, je leur fis jurer qu'ils attendroient mon retour, fans s'en écarter; & efcorté des plus paifibles d'entr'eux, je paffai la nuit à courir la ville, & à ramaffer, à prix d'argent, tout ce qu'elle pouvoit fournir. Je difois au Colon, en qui je trouvois de la réfiftance, non pas à donner, je n'acceptois rien de cette maniere, mais à vendre, à quels hommes il auroit à faire, fi tous leurs befoins n'étoient pas fatisfaits. Cette efpece d'exhortation, qui avoit la fûreté de ces pauvres gens pour objet, eft la feule

violence que je me sois permis d'employer dans l'île ; si la mémoire de mon nom s'y est conservée, je ne crains pas qu'elle y soit flétrie d'aucun des reproches, que le malheureux adresse au vainqueur qui l'a foulé.

Le lendemain je les embarquai tous pour retourner à Saint-Pierre ; M. le Marquis de Bou... y repassa lui-même, après avoir employé quatre ou cinq jours à la Dominique, à se bien assurer sa conquête. Il me donna peu de tems après un brevet de Lieutenant de frégate, pour servir sur la flutte du Roi la *Truite*, qu'il étoit bien aise de conserver dans sa colonie. Quoique ce brevet ne fût que pour la campagne, j'en aurois été content, si je n'avois vu, quelque tems après, la plupart de ceux qui avoient servi dans l'expédition de la Dominique, avec moins de succès que moi, obtenir des récompenses qui effaçoient la mienne. M. F...... entr'autres, qui étoit allé en France, porter la nouvelle de la conquête, en revint avec la croix de Saint-Louis; alors je me souvins de la prédiction de mon pere ; le découragement entra dans mon ame ; j'allois tout abandonner, lorsque M. le Comte d'Estaing parut dans nos colonies.

Ce Général, qui avoit entendu parler de moi, & qui méditoit la conquête de la Grenade, eut la bonté de penser que je pourrois l'y servir utilement ; il me fit monter sur son bord ; il m'annonça qu'il m'avoit destiné le commandement de soixante Grenadiers d'élite, pour marcher à la tête de la colonne qu'il commanderoit lui-même, & monter le premier à l'attaque du morne de l'Hôpital. On peut juger avec quel transport j'acceptai cette honorable marque de confiance. Mes soixante Grenadiers & moi fûmes embarqués sur un pilot-

bot (1) qui suivoit l'armée navale; le débarquement s'effectua, & il ne fut plus question que de prendre le fort du morne de l'Hôpital, où Lord Macartney, Gouverneur de la Grenade, s'étoit renfermé avec cent cinquante Grenadiers, quelques Matelots & six cent hommes de milice; fort, qui, par sa situation, & parce qu'il contenoit toute la garnison, en se rendant, faisoit tomber l'île entiere en notre pouvoir.

Le morne de l'Hôpital, est une montagne très-escarpée au nord & au sud, mais dont les deux autres faces sont plus accessibles. Le long de celle de l'occident, est bâtie la ville, laquelle est commandée & défendue par un fort assis sur la crête de la montagne; à l'est du fort, est une espece de terre-plein, à l'extrémité duquel, & dans l'endroit où le morne reprend sa pente, on avoit placé une batterie; au-dessous de cette batterie, étoit un retranchement défendu par des troupes reglées; & à deux cent pas de ce retranchement, en étoit un autre défendu par des milices. J'avois ordre de forcer ces deux retranchemens, & de m'emparer de la batterie de l'est, dont le feu auroit pu incommoder extrêmement notre armée, &, si je trouvois trop de résistance, M. le Comte d'Estaing, qui marchoit lui-même après moi, à la tête de sa colonne, devoit arriver pour me soutenir.

Parvenu au premier retranchement, les milices qui le défendoient lâcherent le pied & s'enfuirent vers le bas de la montagne; alors je volai au second retranchement, où les grenadiers anglois, que la lâcheté de ces milices décourageoit, me résistant foiblement, je les poussai, les mis en fuite, & les

(1) Un pilot-bot, est un bâtiment à deux mâts, qui n'a qu'un pont, & qui est bas comme une galere, & va à voile & à rame.

pourſuivis juſqu'à la batterie du Terre-plein, où même ils ne s'arrêterent pas, & je m'y trouvai ſans ennemis. Je fis auſſitôt pouſſer, par mon détachement, trois cris de *Vive le Roi*, pour avertir M. d'Eſtaing, qui déja graviſſoit la montagne avec ſa colonne, que mon attaque avoit réuſſi. Enſuite voyant l'extrême terreur des Anglois, je crus qu'il falloit en profiter, les pouſſer de poſte en poſte, & qu'en entrant dans le fort en même tems qu'eux, il ne ſeroit pas impoſſible de s'en emparer, ſans attendre l'arrivée du Général; ainſi ſans m'arrêter à la batterie, je filai tout de ſuite le long du Terre plein. Mais voici ce qui penſa cauſer ma perte.

Entre le fort & la batterie étoit une maiſon de bois, appartenante au Lord Macartney, dans laquelle ſe trouvoit dans cet inſtant toute ſon argenterie avec une partie de ſes bijoux. Mes grenadiers s'arrêterent pour la piller, & moi croyant qu'ils me ſuivoient, je courus au fort, & de-là au pavillon anglois, qui y flottoit ſur la batterie principale; j'en coupai la corde d'un coup de ſabre, je l'amenai, le mis ſous mon bras, & j'arborois le pavillon du Roi à ſa place, lorſque les Anglois qui, en me voyant paroître s'étoient enfuis par les embraſures, s'appercevant que j'étois ſeul, & que la colonne de notre armée étoit encore loin, revinrent ſur moi dans l'eſpérance de m'accabler avant qu'elle fût arrivée. Je n'eus que le tems de m'écrier, *à moi Grenadiers*, & de m'adoſſer au mât, je couvris mon bras gauche de ce pavillon que je venois d'en arracher, & faiſant la pirouette avec mon ſabre, je me défendis ſeul contre cette troupe qui m'attaquoit la bayonnette au bout du fuſil; enfin j'allois ſuccomber, un Grenadier s'étoit détaché pour me plonger ſa bayonnette dans le côté, lorſque Houradou, Sergent du détachement que je commandois, qui

avoit entendu mon cri, fondit ſur lui & le perçant de coups m'arracha au plus grand danger qui eût jamais menacé ma vie. A l'inſtant M. le Comte d'Eſtaing parut avec ſa colonne, tous les ennemis reprirent la fuite, & moi tenant Houradou d'une main, & de l'autre ce pavillon qui avoit penſé me couter ſi cher, je les préſentai tous deux à M. d'Eſtaing, en lui racontant le péril dont je ſortois & comment mon Sergent m'en avoit ſauvé. M. d'Eſtaing ſur le champ embraſſa ce brave homme, & au nom du Roi le fit Officier. Ainſi ſe termina l'aſſaut, & on peut même dire la conquête de la Grenade. Nous étions maîtres de toutes les batteries du morne ; M. le Comte d'Eſtaing les fit tourner contre la ville, ce qui la contraignit de ſe rendre à diſcrétion.

Il n'en étoit pas du Général qui nous commandoit, comme de ceux, près de qui votre vie toute ſeule ne ſuffit pas, auxquels il faut abſolument que quelque choſe de particulier vous recommande, & qui n'attachant leurs regards que ſur les actions de leurs affidés, prodiguent à ce que ceux-ci font de plus obſcurs, les récompenſes qu'ils dénient aux faits les plus éclatans des autres, & décourageroient pour jamais les ſubalternes qui ont le malheur de les ſuivre, ſi rien pouvoit décourager un François qui combat pour ſon Roi & pour ſon pays. M. le Comte d'Eſtaing publia hautement tout ce qu'il croyoit me devoir, avec des expreſſions ſi flatteuſes, que cette bienſéance qu'il faut garder, lorſqu'on parle de ſoi, me défend de les répéter ; il promit de ſolliciter pour moi la Croix de Saint Louis & un grade dans la marine, & en attendant, pour me témoigner, par tout ce qui dépendoit de lui, toute ſa reconnoiſſance, il me créa Capitaine de port de l'Iſle que je venois de l'aider à conquérir.

Si cette place m'eût privé de l'honneur de combattre à sa suite, je n'en aurois pas voulu; mais ce Genéral me permit d'y nommer un homme *par interim*, & m'annonça qu'il comptoit sur moi pour ses autres expeditions; en conséquence, il me donna pour celle de Savanah une compagnie de quatre-vingt-cinq hommes qui fut formée de l'élite des Grenadiers de l'armée. Lorsque l'assaut de cette place fut résolu, M. le Comte d'Estaing composa, de ma compagnie, sa premiere avant garde, & me chargea d'attaquer la principale redoute. Cinq cens Grenadiers eurent ordre de me soutenir & d'attaquer à ma suite.

En avant de la redoute étoit un fossé, & en avant du fossé & à la demi-portée du pistolet un abatis d'arbres. J'y fis bréche dans un instant, & m'élançant par dessus cette bréche j'allai droit au fossé, que je franchis le pistolet à la main, & je pénétrai ainsi dans la redoute. Après moi entrerent tous les Grenadiers de ma compagnie. La redoute étoit enlevée, si le détachement qui devoit me soutenir eut obéi aux ordres du Général; malheureusement, quand ils furent à la bréche de l'abatis, le feu y étoit si terrible, qu'ils filerent à l'instant sur la gauche, espérant, par ce circuit, éviter une partie du danger, mais ils s'enfoncerent dans un marais qu'ils ne voyoient pas, & pendant qu'ils s'agitoient pour en sortir, les Anglois tirerent sur eux à coup sûr & en coucherent à terre le plus grand nombre.

Cependant je me maintenois avec tous les miens dans l'attaque de cette redoute; notre entrée avoit été si vive & si brusque, qu'elle avoit déconcerté les ennemis, je démêlai bien nettement parmi eux un mouvement qu'ils firent pour s'enfuir, & ils auroient certainement pris la fuite, s'ils m'eus-

ſent vu ſoutenu. Mais que pouvoient faire quatre-vingts hommes contre cinq cent ? Mes plus braves compagnons étoient tombés à mes côtés, je reſtois preſque ſeul au milieu d'un tas de morts; la retraite étoit devenue auſſi périlleuſe que l'attaque, il fallut pourtant s'y réſoudre ; je la fis en franchiſſant de nouveau le foſſé & l'abbatis, au milieu d'une grêle de coups de fuſil, qui m'emporterent encore quelques hommes : & par une ſuite de ce bonheur, qui m'a toujours ſuivi dans mes expéditions les plus périlleuſes, je me ſauvai moi treizieme, ſans avoir reçu la moindre bleſſure, d'une occaſion où j'aurois dû mille fois laiſſer la vie.

Ce fut là le terme de mes campagnes : M. le Comte d'Eſtaing, qui revenoit en Europe, m'embarqua ſur la frégate *la Cérès*, & m'envoya exercer ma place de Capitaine de Port à la Grenade.

Je ſentis, en arrivant dans cette iſle, combien ma poſition y étoit délicate ; parvenu, par une ſuite d'actions heureuſes, au poſte que j'occupois, je me voyois, à trente-deux ans, en poſſeſſion d'une place, qui eſt ſouvent la derniere récompenſe d'un vieux guerrier. Cette premiere circonſtance n'étoit déja que trop capable d'exciter l'envie ; malheureuſement il y en avoit d'autres encore bien plus proprès à l'aigrir qu'à la calmer. J'avois une aſſez grande fortune ; c'étoit le prix de quatre ans de courſes & de dangers, & de près de quarante combats. Je croyois qu'en en jouiſſant ſans faſte & ſans avarice, en ne m'en faiſant accroire ſur rien, en accueillant dans ma maiſon tous ceux qui voudroient me faire l'honneur d'y venir, en ouvrant ma bourſe à l'indigence, & en mettant par ſurcroît, dans tout ce que je ferois, beaucoup de ſimplicité, de retenue & de modeſtie, je parviendrois à me

faire pardonner ma fortune, puiſqu'enfin ce n'eſt point un crime, & qu'il ſemble qu'on n'a droit de la reprocher, qu'à ceux qui en jouiſſent avec une inſolence dont j'étois fort éloigné. Mais il y a des paſſions que rien n'adoucit. Je reçus tant de dégouts, j'entendis tant de mots amers, & il m'en revenoit tant de plus fâcheux : je vis ſur certains viſages une haine ſi mal déguiſée, même par ce maſque de politeſſe dont l'uſage du monde nous apprend à la couvrir, que je reſolus de quitter mon poſte, auquel, auſſi bien, je me reconnoiſſois moins propre qu'aux expéditions qui exigent un coup de main. J'écrivis donc à M. le Comte d'Eſtaing, pour le ſupplier, puiſqu'il ſembloit avoir quitté ſans retour l'Amérique, & qu'il n'y reſtoit plus rien à faire pour moi, d'obtenir qu'on m'employât en Europe, ne lui diſſimulant aucune des raiſons que j'avois d'être dégoûté de ma place, & eſpérant calmer, par ma retraite, la haine qu'on m'y montroit.

Dans l'intervalle de la lettre à la réponſe, le Roi, à qui on avoit rendu compte de mes ſervices daigna m'accorder la ſeule récompenſe que j'en euſſe jamais deſirée, en me créant Chevalier de Saint-Louis. Cette grace me fut annoncée par M. le Marquis de Bou..., dont je tranſcrirai la lettre, après avoir d'abord mis celle qui m'étoit adreſſée par le Roi, ſous les yeux de mes Conſeils.

Monſ. de Vence, portoit la Lettre du Roi, *la ſatisfaction que j'ai de vos ſervices m'ayant convié à vous aſſocier à l'Ordre Militaire de Saint-Louis, je vous fais cette lettre pour vous dire que j'ai commis le ſieur Marquis de Bou..., Maréchal de mes camps & armées, Gouverneur de mon iſle Martinique & dépendances, pour, en mon nom, vous recevoir & admettre à la dignité de Chevalier de Saint-Louis ; & mon intention eſt que vous vous*

adreſſiez

adressiez à lui pour prêter en ses mains le serment, que vous êtes tenu de faire en ladite qualité de Chevalier dudit Ordre, & recevoir de lui l'Accolade & la Croix, que vous devez porter dorénavant sur l'estomach, attachée d'un petit ruban couleur de feu: voulant qu'après cette réception faite, vous teniez rang entre les Chevaliers dudit Ordre, & jouissiez des honneurs qui y sont attachés; & la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. de Vence, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles, le 24 Janvier 1780. Signé, *LOUIS.* Et plus bas, DE SARTINE.

Je vous annonce avec plaisir, Monsieur, m'écrivoit M. le Marquis de Bou... en m'envoyant cette lettre, *que le Roi a bien voulu vous accorder la Croix de Saint-Louis; j'adresse la lettre de Sa Majesté à M. le Comte de D....., en le priant de vous la remettre, & je vous recevrai Chevalier à la premiere occasion qui vous rapprochera de moi. J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, &c.* Signé, BOU....

Dès que j'eus reçu la lettre du Roi, j'annonçai le dessein où j'étois de passer au premier jour à la Martinique, pour y recevoir la Croix de la main de M. de Bou.... Alors la rage de mes envieux ne connut plus de mesure; mais avant de dire à quels excès elle s'emporta, il est un petit nombre de faits dont il est nécessaire que je rende compte.

Peu de temps après avoir été installé dans ma place de Capitaine de Port, je trouvai sur un vieux vaisseau qui servoit de ponton, un vieux cable & quelques morceaux de corde, que je gardois en magasin pour en faire de l'étoupe. Je m'occupois dans le même temps à faire combler un marais dont les exhalaisons infectoient, & dont je voulois faire une place d'armes; mes ouvriers, en y travaillant, déterrerent deux

obusiers tout rouillés. Chacun m'assuroit que ces chétifs effets étoient une épave, & que, d'après un usage constant dans l'isle, un des droits de ma place étoit de les faire vendre à mon profit : or, comme il n'y a nulle honte à user de son droit, j'avouerai ici sans détour que j'eusse fait vendre les obusiers & le cable, si j'avois eu le moindre besoin d'argent ; mais ma fortune surpassoit de bien loin mes desirs : au lieu d'être pressé d'argent, c'est moi qui en prétois aux autres : je pourrois même citer parmi ceux que j'ai obligés dans une pressante détresse, tel qui n'a pas rougi depuis de se ranger parmi mes plus violens ennemis. Mon Lieutenant, nommé M. M..., n'étant pas si riche que moi, étoit plus tenté de blâmer mon désintéressement que de l'imiter ; il le qualifioit de négligence, il me pressoit de débarrasser ma maison de ces effets qui y dépérissoient ; si la peine m'arrêtoit, il se chargeroit, lui, de les faire vendre, sur-tout si, ayant égard à la modicité de sa paye, j'avois la bonté de lui abandonner la moitié de leur produit. Importuné de ce discours, qu'il me répétoit sans cesse, je lui dis enfin un jour qu'il pouvoit faire de ces maudits effets tout ce qu'il voudroit, pourvu sur-tout que je n'en entendisse plus parler. On devine bien qu'il ne se le fit pas redire ; il vendit les deux obusiers, les cordes & le cable, & me rapporta, je crois, 1800 livres, qu'il me dit être la moitié du produit, & que je reçus sans les compter.

Tel est le premier fait dont la haine de mes ennemis résolut de se prévaloir. Il faut encore que j'en expose deux autres.

Il y avoit à la Grenade, comme je l'ai déjà dit, un vieux vaisseau qui servoit de ponton ; mais il n'y avoit point de radeaux de carêne dans le port, ni dans les magasins de quoi en faire. J'avois le droit, par ma place, de faire cette dépense

aux frais du Roi ; j'aimai mieux l'épargner à Sa Majesté, en mettant à profit de vieux matériaux qui se trouvoient sous ma main. Le vaisseau *le César*, dans le combat qui suivit la prise de la Grenade, avoit eu son mât d'artimon percé de cinq boulets ; on fut obligé de lui mettre un mât de rechange. L'autre resta dans le port, & y pourrissoit à rien faire : je crus qu'il pourroit servir pour mon radeau ; je le fis scier en trois pour en former les longueurs, & voici comment je me procurai les planches de traverse. Mes ouvriers avoient retiré du marais que je faisois dessécher quelques vieilles chaloupes abandonnées ; je les fis déchirer, on en empila les planches, parmi lesquelles mon projet étoit de faire trier les meilleures pour les employer à mon radeau.

Mais on ne m'en donna pas le tems.

Tant qu'on avoit cru que la Cour oublieroit mes services, on m'avoit laissé faire en silence, sans prétendre que je m'écartois de mes devoirs. Dès qu'on eut appris que le Roi m'accordoit la Croix de Saint-Louis, & que j'irois au premier jour la recevoir à la Martinique, ce qui avoit été innocent jusques-là, cessa de l'être. Mes ennemis s'emparerent des faits que je viens d'exposer. On va voir le parti qu'en tira leur haine.

Le Gouverneur me fit arrêter dans ma maison, & me força de comparoître dans un Comité qu'il convoqua. Je déclare qu'étant sans pieces, & sept ans s'étant écoulés, je n'espere pas rendre mot à mot ce qu'on me demanda & ce que je dis dans l'espece d'interrogatoire que le Comité me fit subir : je crois cependant pouvoir répondre de l'exactitude du sens, la douleur de me trouver tout-à-coup investi d'ennemis, & la profonde humiliation d'être traîné devant eux comme un

coupable, ayant gravé dans mon ame toutes les circonſtances de cette affreuſe journée, en traits qui ne s'en effaceront jamais.

Le Comité commença par me reprocher ma conduite & ma *criminelle* avidité. De quel droit m'aviſois-je de m'emparer de deux obuſiers & d'un cable qui ne m'appartenoient pas ? pourquoi faiſois-je ſcier les mâts du Roi & déchirer ſes chaloupes ? étoit-ce pour détruire une partie des effets de Sa Majeſté, & pour vendre les autres à mon profit, que la place de Capitaine de Port m'avoit été confiée ?

Telles furent à-peu-près leurs imputations; & moi je gardai quelques inſtans le ſilence. J'avois beſoin de revenir de l'effroi que m'avoit cauſé cet art d'empoiſonner les meilleures intentions, & de trouver un crime dans les actions les plus ſimples. Enfin je repris la force de parler. Voici quelle fut ma réponſe.

Je ſupplierai d'abord le Comité (dis-je) de pardonner le trouble que je viens de laiſſer paroître, à un homme pour qui toute eſpece d'accuſation étoit nouvelle, & qui n'avoit pas encore eu beſoin d'apprendre à ſe diſculper. On m'accuſe d'avoir fait ſcier un mât appartenant au Roi, & d'avoir fait déchirer de vieilles chaloupes. Avant de m'expliquer ſur cette action, j'obſerverai que ce n'eſt pas l'intérêt qui a pu me la faire commettre : le mât, les chaloupes exiſtent encore en nature, & je n'en ai retiré ni pu retirer aucun profit. J'oſerai vous demander enſuite, Meſſieurs, comment vous pouvez me faire un crime d'un pareil fait, vous qui connoiſſez les devoirs de ma place, le peu de valeur des objets dont il s'agit, & l'utile uſage auquel je voulois les appliquer. Ce Port, vous le ſavez, manque d'un radeau de carêne; les Négocians m'en demandent un depuis long-tems; pouvois-je me diſpenſer de le leur accor-

der ?& falloit-il faire ſupporter au Roi cette dépenſe, lorſqu'un vieux mât & des chaloupes qui pourriſſoient à rien faire, pouvoient l'épargner à Sa Majeſté ? J'avouerai que je ne l'ai pas cru. J'ai fait retirer le mât de l'eau & les chaloupes du marais où elles étoient enterrées ; c'eſt à en faire ce radeau de carêne que je les deſtine. Ne m'en croyez pas ſi vous voulez, Meſſieurs ; mais commettez quelqu'un pour en faire la viſite : il trouvera les chaloupes, il trouvera ſur-tout le mât déjà diſpoſé pour cet uſage : alors j'eſpere que l'explication que je vous donne vous ſemblera ſuffiſante, & que vous ceſſerez de perſécuter un honnête homme, pour avoir fait ſon devoir. Quant au cable & aux obuſiers, j'obſerverai qu'il n'eſt pas exact de dire qu'ils appartenoient au Roi : jamais ces effets n'ont appartenu au Roi ; auſſi n'étoient-ils pas ſur ſon inventaire ; c'étoient de véritables épaves. A la vérité je les ai fait vendre ; mais daignez conſidérer qu'en cela je n'ai fait qu'uſer d'un droit inhérent à ma place, tel qu'un uſage conſtant dans cette Iſle l'avoit établi. Cet uſage attribue les épaves au Capitaine de Port, & lui permet de s'en appliquer le produit. Quand un uſage exiſte, c'eſt pour qu'on s'en ſerve. Si donc je me ſuis prévalu de celui-là, je demanderai où eſt mon crime ? où eſt même le ſujet de reproche ? & où ſont vos titres pour changer la face des choſes & pour me conteſter ce droit, lorſque mes prédéceſſeurs en ont joui ? Vous m'accuſez d'une avidité criminelle ! Pour toute réponſe je vous oppoſe ma vie. Meſſieurs, l'homme eſt conſéquent dans ſon avidité : celui qui aime aſſez l'argent pour lui ſacrifier ſes devoirs, commence par ſe faire faire raiſon de ſes droits, avant d'entreprendre ſur ceux des autres ; & moi, depuis deux ans je néglige tous les miens. J'ai fait au Gouvernement des

avances de toute eſpece ; avance d'argent à mes Flibuſtiers, lorſqu'ils combattoient pour lui ; avance de vivres, &c. L'expédition de la Dominique me coûte dix mille francs. C'eſt à ce prix, & en ſemant l'or, pour prévenir tous leurs beſoins, que j'empêchai les Flibuſtiers de porter le ravage dans l'Iſle. Je dois au Roi d'expoſer ma vie ; mais je ne lui dois point le ſacrifice de mon bien : je pourrois donc ſolliciter mon rembourſement ; mais à Dieu ne plaiſe. Le Gouvernement pourra entendre parler de moi pour des récompenſes d'honneur, tant que je croirai en avoir mérité ; mais jamais je n'importunerai ſon oreille d'une diſcuſſion de pur intérêt. Encore un mot, Meſſieurs, & j'ai fini. Si j'avois eu pour l'argent cette avidité que vous m'imputez : ici, dans cette Iſle même, j'aurois pû la ſatisfaire ſans porter la moindre atteinte à mon devoir. A l'attaque du morne de l'Hôpital, la caſſette du Lord Macartney tomba dans mes mains ; elle renfermoit, entr'autres bijoux, la plaque en diamans de ſon Ordre du Bain, objet de près de cinquante mille livres. Mille témoins, & le Général lui-même, me féliciterent d'une ſi belle priſe. Et moi je rapportai au Lord Macartney ſa caſſette, avec tout ce qu'elle renfermoit ; il eut beau vouloir mettre un prix à cette reſtitution, je fus inflexible, & je ſortis ſans rien recevoir. Meſſieurs, je vous le demande, eſt-il croyable, eſt il poſſible que celui qui renonce ſi noblement à 50,000 francs, dont les loix de la guerre l'avoient rendu maître, aille oublier ſon devoir pour une ſomme trente fois moindre ; & qu'après avoir pouſſé le déſintéreſſement juſqu'à l'héroïſme, il deſcende tout-à-coup à la friponnerie d'un bas coquin.

Telle fut mon apologie. J'oſe croire qu'il n'eſt pas un Tri-

bunal équitable, par qui elle ne m'eût fait renvoyer abfous. Mais ce n'étoit pas pour m'abfoudre que celui-là s'étoit affemblé ; ma condamnation y étoit arrêtée d'avance. On n'eut aucun égard à mes réponfes. On me condamna à rendre le prix de cette épave, qui m'appartenoit ; on fit enfuite une évaluation arbitraire & exorbitante de ce mât & de ces chaloupes pourries ; &, chofe incroyable, on me condamna encore à payer ce prix, quoique les effets exiftaffent en nature, & que je n'euffe jamais eu l'intention de les appliquer à mon profit ; après quoi le Comité rédigea un procès-verbal de ma comparution, & arrangea comme il lui plut fes demandes & mes réponfes.

Je déclare que je ne prétends point juger d'une maniere abfolue ce procès-verbal que je n'ai point ; mais enfin il faut bien que le Comité y eût dénaturé tous les faits, puifque lorfque je me rendis à la Martinique pour y recevoir la Croix de Saint-Louis de la main de M. le Marquis de Bou..., felon que la Lettre du Roi me le prefcrivoit, M. de Bou... refufa de me la remettre. Il me dit qu'il exiftoit un procès-verbal contre moi ; que j'y étois accufé de prévarication dans les devoirs de ma place, & qu'il ne pouvoit pas fe difpenfer de l'envoyer au Miniftre, & de lui faire repaffer auffi ma Croix, afin qu'il prononçât lui-même fur le tout.

Alors je me décidai à venir moi-même en France demander juftice. Je ramaffai ma fortune, qui montoit encore à plus de quatre cent mille francs, & qui étoit difperfée dans une infinité de mains, & fans en avoir fait affurer un fol, ni fongé à la convertir en lettres de change, je m'embarquai, chargé d'or & d'argent, fur le même Bâtiment qui portoit en France

ce procès-verbal qui me déshonoroit. Ce Bâtiment se nommoit le Comte de Guichen. Notre navigation fut heureuse jusques vers les côtes d'Espagne. Là nous fûmes attaqués par le Cutter le Keith, commandé par le Capitaine Trolop. Il nous assaillit à l'entrée de la nuit, & nous lâcha deux bordées si à propos, qu'il nous coula bas à la seconde. J'étois sur le pont, j'eus à peine le tems de courir à ma chambre, & d'y prendre un porte-feuille où étoit la Lettre du Roi & quelques papiers. C'est là tout ce qu'il me fut possible de sauver du naufrage de ce Navire. Je me jettai à la nage, & je fus recueilli par un canot que le Capitaine Trolop venoit de mettre à la mer pour nous amariner, car nos cris lui paroissoient les cris de gens qui se rendent; & comme il étoit nuit, il ne voyoit pas que nous coulions bas.

Le Capitaine Trolop me mit à terre à Lisbonne, où M. O-Dune, qui y étoit Ambassadeur du Roi, m'apprit que M. le Comte d'Estaing étoit à Cadix, & qu'il alloit y prendre le commandement de la Flotte combinée. Je me hâtai de me rendre auprès de mon ancien Général : son intérêt pour moi redoubla au récit des affreuses noirceurs que j'avois éprouvées. Je fis la Campagne sur son Vaisseau; de retour à Brest avec lui, je vins à Paris demander justice. Il y a sept ans que j'y suis, sans avoir rien obtenu. Ce n'est pourtant pas une grace que je demande, mais un conseil de guerre que je poursuis; & je n'aurois pas cru avoir besoin de faveur pour avoir des Juges, & pour être admis à prouver devant eux que je ne suis pas un infâme, & que je n'ai pas mérité de perdre, par ma conduite, cette récompense éclatante accordée aux services que j'ai rendus à mon Pays : c'est le droit que tout homme apporte en naissant, & s'il falloit montrer par un seul mot les conséquences
de

de ce que j'éprouve, je demanderois à ce qu'il y a de plus respectable parmi mes concitoyens, où en seroit leur honneur, si la haine & l'envie avoient pu en disposer arbitrairement. Ce n'est donc plus cette Croix, que j'ai si long-tems desirée, que je réclame, c'est un Tribunal severe, inflexible, mais qui le soit pour mes ennemis comme pour moi; un Tribunal où ce que j'ai fait & ce qu'ils disent soit discuté; où je sois réintégré dans tous mes droits si je prouve mon innocence, & puni avec éclat si les imputations qu'on m'a faites ne sont pas dénuées de vérité. C'est là ce que je demanderai sans cesse, quoique puissent faire mes ennemis, & ce que je ne désespererai jamais d'obtenir sous un Roi, à qui il suffit de déférer une injustice pour en obtenir la réparation.

Pour comble de maux, il ne me reste plus rien; mon dernier naufrage a tout englouti. Après avoir possédé une assez grande fortune, je suis réduit, pendant que je demande justice, à subsister aux dépens de mon frere aîné (1), dont à la vérité la générosité ne s'est jamais démentie. Nous remplissons l'un envers l'autre ce rôle si rare, & cependant si convenable à notre situation respective, lui de ne mettre aucune borne à ses largesses, & moi de resserrer sans cesse mes desirs, de leur permettre à peine de s'étendre jusqu'à mes plus rigoureux besoins; d'autant plus réservé dans mes demandes, que je sais que je n'ai point de refus à craindre. Aussi il m'est souvent arrivé de me trouver près de la détresse, faute de la lui

(1) Ce frere à qui je dois tant, & dont je me plais à consigner ici la touchante générosité, a été comme moi Capitaine de Corsaire dans sa jeunesse; & il étoit fait, par ses talens & par son courage, pour arriver aux dignités, si une blessure qu'il reçut ne l'eût contraint de quitter la mer. Dans l'avant derniere guerre il eut le talon emporté dans un combat où il se distingua tellement, que Sa Majesté, sur le compte qui lui en fut rendu, daigna lui faire remettre une épée d'or, comme une marque de l'estime qu'Elle avoit pour son courage.

avoir fait connoître. C'eſt dans cette eſpece de ſituation que j'étois au mois de Décembre dernier. Ayant une dépenſe imprévue à faire, M. Doré, qui connoiſſoit ma famille, ma ſituation & mes reſſources, me prêta huit cent francs, dont je fis mon billet payable à ſon ordre, par-tout le courant de Février dernier. L'échéance arriva, & je me trouvai hors d'état de rendre ces huit cent francs. Malheureuſement il en avoit un beſoin preſſant, c'eſt du moins ainſi que je m'explique la réſolution qu'il prit de me faire aſſigner. Mais au lieu de me pourſuivre au Châtelet, Juriſdiction ordinaire des Citoyens, M. Doré crut ou fit ſemblant de croire que j'étois Négociant, & juſticiable des Conſuls. C'eſt là qu'il m'a pourſuivi, & qu'il a ſurpris contre moi, le 5 Mai dernier, une Sentence qui me condamne à lui rendre ſes huit cent livres, avec intérêts & dépens.

Aſſurément ce n'eſt point pour me ſouſtraire à une condamnation que je reconnois pour fondée, & que j'aurois prévenue ſi je me fuſſe trouvé alors en argent, que j'ai interjetté appel de cette Sentence : je ſuis au contraire tout diſpoſé à m'y ſoumettre ſur ce point : je viens d'en donner la preuve, en faiſant des offres réelles à M. Doré de cette ſomme que je lui dois. Mais toute juſte qu'eſt au fond la Sentence des Conſuls, il m'importe de prouver qu'ils n'avoient pas le moindre droit de la rendre ; il m'importe qu'on n'ait pas impunément méconnu mes titres ; que je ne ſois point privé de mes Juges naturels, que dans les conteſtations que je pourrai avoir par la ſuite ; car quel homme en eſt à l'abri, on ne s'autoriſe point de cette uſurpation ni de mon ſilence, pour m'enlever les privileges de mon état, pour m'en donner un que j'honore comme utile, & comme ayant été celui de mes peres, mais qui, enfin, n'eſt pas le mien : il m'importe ſur-tout de ne pas renoncer aux formes

lentes & tutélaires qui protegent les autres Citoyens dans les Tribunaux ordinaires, pour me ſoumettre à une Juriſdiction, dont l'uſage eſt de juger à la hâte & preſque ſansfo rmes, & de condamner par corps.

Tels ſont les motifs qui m'ont fait interjetter appel de cette Sentence; je les ſoumets au Conſeil, qui veut bien s'occuper de l'examen de cette affaire. Je le prie auſſi de prendre en conſidération la ſituation ſinguliere où je me trouve: d'examiner ſi je ſuis ou non Chevalier de Saint-Louis; & en ſuppoſant qu'il ſe décide pour l'affirmative, de m'indiquer les moyens que je dois employer, pour qu'à l'avenir on n'oſe plus m'aſſigner aux Conſuls, & pour que la qualité à laquelle j'ai droit ne me ſoit plus conteſtée. *Signé* JEAN-GASPARD VENCE.

YEL, Procureur.

CONSULTATION.

LES Avocats au Parlement ſouſſignés qui ont lu le Mémoire du ſieur de Vence,

ESTIMENT qu'il ne devoit pas être aſſigné devant les Juge-Conſuls, & que les Juge-Conſuls ne pouvoient pas prononcer ſur la conteſtation qui s'eſt élevée entre lui & le ſieur Doré. Il s'agit d'un billet à ordre. Or, les Conſuls ne ſont compétens pour juger des billets à ordre qu'entre Négocians: leur incompétence eſt certaine ſi le ſieur de Vence n'eſt pas Négociant. Tout dépend donc uniquement d'une queſtion de fait: le ſieur de Vence eſt-il Négociant ou ne l'eſt-il pas?

Le ſieur de Vence nie qu'il le ſoit. Et comme d'un côté la compétence des Tribunaux ordinaires eſt de droit commun,

& qu'il ſuffit de la réclamer; comme d'un autre côté on ne peut pas prouver une négative, c'eſt au ſieur Doré, demandeur, à établir que le ſieur de Vence eſt Négociant. En attendant, celui-ci prouve tout ce qu'il peut prouver, ſavoir, qu'il a eu l'état le plus étranger au commerce, celui d'un Militaire diſtingué par ſa bravoure, & livré juſqu'à l'enthouſiaſme au ſervice de ſon Roi & de ſon pays.

Voilà pourquoi le ſieur de Vence a pu, ſans ſortir du cercle de ſa cauſe, raconter ſa vie entiere & la noble récompenſe qu'il a obtenue du Roi, & les évenemens qui l'ont empêché d'en porter les marques, & les ſoins qu'il a dû ſe donner pour vaincre les difficultés qui ſe ſont oppoſées juſqu'ici à ſa juſte ambition. Aſſurément on jugera ſans peine, qu'occupé ſans relâche d'une affaire ſi importante, ce n'eſt pas cet inſtant que le ſieur de Vence auroit choiſi pour embraſſer un autre état. Ainſi l'on voit que ſa cauſe au Parlement, ſur la compétence des Conſuls, ne préſente pas l'ombre d'un doute, puiſqu'il eſt évident qu'il n'eſt pas Négociant: mais on voit auſſi, par les faits, que cette affaire n'eſt pas la plus digne d'intéreſſer ſon ame, & qu'il a de plus grands objets à embraſſer.

Sans doute le ſieur de Vence peut ſe dire Chevalier de Saint-Louis, puiſqu'il a été nommé tel par le Roi, & qu'il poſſede la Lettre du Roi qui lui confére cet Ordre en récompenſe de ſes ſervices. Le Commiſſaire que le Roi avoit choiſi pour le recevoir ne l'a pas reçu: mais il ne dépend pas de ce Commiſſaire de rendre vaine la grace du Souverain; il doit s'honorer d'avoir à tranſmettre, aux Officiers que le Roi veut diſtinguer, la marque d'honneur que Sa Majeſté leur deſtine: mais il ne lui appartient pas

de les en priver ni de la leur faire attendre. C'eſt donc à tort que le ſieur Doré conteſte au ſieur de Vence la qualité de Chevalier de Saint-Louis. Le ſieur de Vence l'eſt ſans le ſigne extérieur, dès que le titre eſt dans ſes mains, & qu'aucun Jugement de dégradation n'eſt intervenu contre lui. Son caractere, pour être moins apparent, n'en eſt pas moins réel; ainſi les Tribunaux peuvent le reconnoître, quoiqu'il ne dépende pas d'eux de lui en conférer la décoration.

Les moyens d'obtenir cette décoration ne ſont pas l'objet direct de cette Conſultation. Contentons-nous de dire au ſieur de Vence qu'il doit s'adreſſer au Roi, le ſupplier très-humblement de le faire jouir dans toute ſa plénitude de la grace que Sa Majeſté lui a accordée le 24 Janvier 1780. Le procès-verbal dreſſé contre lui à la Grenade n'eſt point un Jugement. Si l'on s'en armoit contre ſa ſupplique, il demanderoit des Juges pour prononcer entre lui & les Rédacteurs de cet acte qu'il accuſe, non ſans vraiſemblance, de partialité & de haine. Le Miniſtre qui préſide au département de la Marine appuieroit ſans doute tout le premier une demande ſi légitime : mais ſi cette confiance étoit déçue, alors le ſieur de Vence pourroit la porter lui-même aux pieds du Trône. C'eſt le dernier refuge de tout François; & ſous un Roi ſi juſte, il n'a jamais trompé & ne trompera jamais l'eſpoir de l'innocence opprimée.

Délibéré à Paris le 11 Juin 1787, BONHOME DE COMEYRAS. D'OUTREMONT. ROUHETTE. TARGET.